

LES QUALIFICATIONS D'INITIATEURS

Quel est le rôle de l'initiateur ?

Initiateur « PA voltige », « voile-contact » « pilotage sous voile » et « voile hybride » : initier les élèves à la pratique et les préparer à l'obtention du brevet B1 (PA voltige), B3 (voile contact), Bi5 et B5 (PSV) et VH (voilure hybride).

Initiateur « Vol relatif », « freefly », « wing suit » : former les élèves en vol, en vue de l'obtention du brevet B2 (vol relatif), Bi4 et B4 (freefly), WS1, WS2 et WS3 (wing suit)

Conditions d'accès

Etre âgé de 18 ans, être titulaire de la licence fédérale de l'année en cours, du brevet de la discipline concernée ainsi que du brevet C.

En fonction de la discipline, un nombre de sauts minimum est exigé pour l'entrée en formation.

Posséder un bon niveau technique dans la spécialité choisie et réussir le test d'entrée en formation organisé en début de stage ou lors des sessions de test technique.

Pour les qualifications d'initiateurs vol relatif, voile-contact, freefly, wing suit et voilures hybrides : être capable de filmer des sauts en vidéo.

Organisation des stages

Les stages de formation sont organisés par la FFP ou par une ligue.

La demande de stage online doit être effectuée auprès de la FFP par les ligues pour validation, au minimum un mois avant le début du stage.

Dans chaque spécialité, le stage se déroule généralement sur une semaine, en présence d'élèves.

Programmes de formation

Ils sont spécifiques à chaque discipline mais comportent tous une formation théorique, technique, pédagogique et pratique, au sol et/ou en vol, avec des élèves à initier à la spécialité.

Évaluation

Le candidat doit démontrer, pendant le stage, qu'il possède les compétences techniques et pédagogiques requises pour prendre en charge des élèves souhaitant débiter ou se perfectionner dans la spécialité.

INITIATEUR PA/VOLTIGE

Conditions d'accès

Brevets B1 et C.

Test d'entrée en formation

Les candidats peuvent se présenter dans les deux disciplines ou n'opter que pour l'une d'entre elles (PA ou/et voltige).

Précision d'atterrissage (PA) : effectuer deux sauts consécutifs avec un posé sur le disque électronique utilisé en compétition (16 cm de rayon).

Voltige : réaliser deux sauts consécutifs jugés en moins de 10 secondes chacun (pénalités comprises).

Les performances sont attestées par un collège de juges, l'entraîneur national ou une personne désignée par celui-ci à l'occasion de compétitions ou de stages fédéraux officiels et suivant le règlement officiel de compétition en vigueur.

Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le brevet B1 ou dans le cadre d'un stage d'entraînement programmé par la fédération.

Formation théorique : rôle de l'initiateur PA/Voltige, aspects pédagogiques, programme d'initiation au Brevet B1, définition des fondamentaux en PA et/ou en Voltige, programme de perfectionnement, règlement de la discipline, contrôle médical et information sur le dopage, aspects liés à la sécurité.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, préparation et réglage du matériel de sauts, analyse de sauts à la vidéo, observation de sauts de PA, briefings et débriefings de sauts.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

INITIATEUR VOL RELATIF

Conditions d'accès

Brevets B2 et C.

Test d'entrée en formation

Un saut de séquence à deux.

Départ 3200 m. 35" de travail.


Sortie libre (non accrochée). Testeur flotteur et candidat piqueur. Le testeur reste fixe et garde le même taux de chute ainsi que l'axe de référence pendant toute la durée du saut.


Le candidat est responsable du choix de son équipement (combinaisons, poids, etc.).

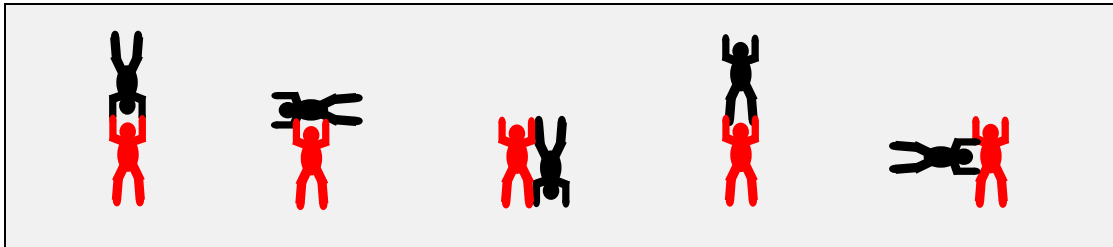
Le côté de la deuxième figure est le même durant tout le cycle.

Chaque figure vaut 1 point. Une figure mal exécutée enlève 1 point.

Il faut obtenir 15/20.

Testeur en rouge 

Candidat en noir 



Fautes éliminatoires : toutes fautes ou comportement mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger (en chute et sous voile).

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le B2.

Formation théorique : rôle de l'initiateur VR, aspects pédagogiques, programme du Brevet B2, aspects liés à la sécurité.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de le débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

INITIATEUR VOILE CONTACT

Conditions d'accès



Brevets B3 et C.









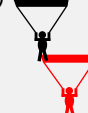


Test d'entrée en formation

Deux sauts suivant le programme ci-dessous. Départ 2200 m, 3 minutes de travail.

Il faut obtenir 15/20 de moyenne.

Fautes éliminatoires : toutes fautes mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger.

Testeur  en rouge. Candidat  en noir.

<p>①  Départ testeur, 2" de chute, rattrapage de niveau par le candidat, choix du côté.</p> <p>1 point</p>	<p>⑤  Rotation par-dessus (centrée) du candidat.</p> <p>2 points</p>	<p>⑨  Passage 7^e haut à 7^e bas (petit côté) par le testeur.</p> <p>2 points</p>
<p>②  360° du testeur, 2" de vent arrière avant retour sur axe. Rattrapage de niveau par le candidat côté opposé à la figure 1.</p> <p>1 points</p>	<p>⑥  Rotation par-dessus (centrée) du testeur. Prise du candidat.</p> <p>2 points</p>	<p>⑩  Passage 7^e haut à 7^e bas (grand côté) par le candidat.</p> <p>2 points</p>
<p>③  Appontage dessous centré.</p> <p>2 points</p>	<p>⑦  Lâcher reprise du centre vers le 7^e caisson, par le candidat.</p> <p>2 points</p>	<p>⑪  Passage 7^e haut à 7^e bas (petit côté) par le testeur.</p> <p>2 points</p>
<p>④  Perte de niveau par baïonnette du testeur. Appontage dessus par le candidat (centré).</p> <p>2 points</p>	<p>⑧  Passage 7^e haut à 7^e bas (petit côté) par le candidat.</p> <p>2 points</p>	

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le B3.

Formation théorique : rôle de l'initiateur VC, aspects pédagogiques, programme du Brevet B3, aspects liés à la sécurité.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de les débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

INITIATEUR FREE-FLY

Conditions d'accès

Brevets B4 et C.

Test d'entrée en formation

Initiateur Bi4 : quatre sauts dont l'un peut être rendu facultatif par le jury, suivant le programme ci-dessous (sauts n° 1 à 4).

Initiateur B4 : cinq sauts, dont l'un peut être rendu facultatif par le jury, suivant le programme ci-dessous (sauts n° 1 à 5).

Départ 4000 mètres.

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Fautes éliminatoires : toutes fautes mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger (en chute et sous voile).

Saut n° 1 (facultatif) : expression libre. Le candidat réalise un programme avec le testeur et doit démontrer sa capacité à maîtriser plusieurs domaines de vol. Son programme doit comporter au moins un exercice dans les types de vol suivant : tête en haut, tête en bas, dérive, avec choix de l'angle de vol. Le candidat peut mettre le testeur à contribution lors de certains mouvements.

Sous certaines conditions, le jury peut dispenser le candidat de ce saut (qualités de vol reconnues, pratique de la compétition à un niveau élevé, etc.).

Critères d'évaluation : difficulté technique des exercices proposés, fluidité et trajectoires du vol, variété des mouvements proposés, respect du programme énoncé au préalable.

Saut n° 2 : saut « école ». Le candidat réalise des exercices qu'un élève passant le brevet B4 intermédiaire (Bi4) pourrait exécuter. Le candidat réalise dans l'ordre les exercices suivants : sortie tête en haut face moteur - ¼ de tour – Avancer – Reculer - ¼ de tour pour revenir face au vidéoman - Tonneau complet - ¼ de tour. Passage dos + mise en dérive progressive - Alternance de ½ tonneau dos, ventre, dos, etc.

Critères d'évaluation : programme complètement réalisé. Qualité technique des enchaînements. Propreté des mouvements réalisés. Fluidité. Respect des règles de sécurité propres à la discipline (notamment l'axe de travail).

Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le B4 ou le Bi4.

Formation théorique : aspects pédagogiques, programme des Brevets Bi4 et B4, matériel, aspects liés à la sécurité.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité. Il doit être capable de débriefing l'élève sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

Saut n° 3 : saut vidéo. Le candidat réalise la vidéo d'un autre candidat qui effectue le saut n° 2 (saut « école »).

Critères d'évaluation : les images doivent être exploitables en vue d'un débriefing (le jury tiendra compte de la « performance » du candidat filmé). Placement (niveau et proximité). Anticipation. Réactivité.

Saut n° 4 : Suivi vidéo tête en haut. Le candidat réalise la vidéo d'un testeur qui simule un élève apprenant la position tête en haut. Il doit communiquer avec le testeur. La prise de vues doit être effectuée tête en haut.

Critères d'évaluation : les images doivent être exploitables. Anticipation du placement en fonction du déplacement. Réactivité. Communication adaptée en fonction de la position du testeur.

Saut n° 5 : Suivi vidéo tête en bas. Le candidat réalise un suivi vidéo d'un testeur qui simule un élève apprenant la position tête en bas. Il doit communiquer et signifier au testeur de prendre cette position.

Critères d'évaluation : les images doivent être exploitables. Anticipation du placement en fonction du déplacement. Réactivité. Communication adaptée en fonction de la position du testeur. Contrôle la hauteur avant de donner une consigne de transition. Conservation de l'axe de travail pendant la durée des exercices.

Remarque : la durée de l'exercice tête en bas n'excèdera pas 5 secondes. La transition pourra être répétée une deuxième fois pendant le saut, sous réserve que la hauteur soit supérieure à 2500 m.

INITIATEUR PILOTAGE SOUS VOILE (PSV) Bi5

Conditions d'accès

Brevets Bi5 et C.

3000 sauts minimum dont 500 en voile tri-cellulaire.

Test d'entrée en formation pour le candidat initiateur Bi5

Pratique : réalisation de deux sauts à 1500 m où le candidat doit démontrer ses compétences techniques dans le domaine de la conduite sous voile rapide.

Saut n° 1 : Posé en survitesse. Le candidat doit parcourir 50 mètres au-dessus d'une zone dédiée avec une hauteur maximum de 1.50 mètres au-dessus du sol.

Saut n° 2 : Précision d'atterrissage. Le candidat doit réaliser un posé en survitesse avec l'obligation de rejoindre une zone définie de 20 mètres sur 20 mètres.

Faute éliminatoire : toute faute mettant le candidat ou un tiers en danger ou démontrant une absence de contrôle de la voile.

Le candidat dispose de trois tentatives pour réussir les deux sauts test.

Théorique : les connaissances théoriques du candidat sont évaluées lors d'un entretien avec le jury.

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant les modules 2 ou 3 du BI5.

Les sauts se font impérativement à 1500 mètres et aucun autre exercice que le PSV n'est autorisé.

Formation théorique : principes de base en pédagogie, schéma de progression en PSV, briefing et débriefing vidéo, mécanique de vol (aérodynamique), actions de pilotage, règles de sécurité et accidentologie, matériel spécifique.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, observation et analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts (de l'ouverture au posé).

Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à prendre en compte le niveau, l'expérience, la marge de progression et l'objectif de ses élèves ainsi que les caractéristiques de leurs voiles (modèle, charge alaire, etc.) afin de les orienter vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité.

Il doit être capable de débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité et de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si ses connaissances sur les techniques de pilotage s'avèrent insuffisantes pour faire progresser les élèves.

INITIATEUR PILOTAGE SOUS VOILE (PSV) B5

Conditions d'accès

Brevets B5 et C.

4000 sauts minimum dont 200 dédiés au PSV.

(Expérience de PSV en compétition souhaitée).

Test d'entrée en formation

Initiateur B5

Pratique : réalisation de deux sauts à 1500 mètres où le candidat doit démontrer ses compétences techniques dans le domaine de la conduite sous voile rapide.

Saut n° 1 : distance. Le candidat doit franchir la porte d'entrée et réaliser au minimum 70 mètres de distance par vent nul ou vent de travers (7m/s maximum) selon le règlement FAI en vigueur.

Saut n° 2 : précision d'atterrissage. Le candidat doit réaliser un score minimum de 50 points par vent nul ou vent de travers (5m/s maximum) selon le règlement FAI en vigueur.

Faute éliminatoire : toute faute mettant le candidat ou un tiers en danger ou démontrant une absence de contrôle de la voilure.

Le candidat dispose de trois tentatives pour réussir les deux sauts test.

Théorique : les connaissances théoriques du candidat sont évaluées lors d'un entretien avec le jury.

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Formation

Stage national programmé d'une semaine et organisé uniquement par la FFP. Il se déroule en présence d'élèves préparant le module 3 du Bi5 ou le B5.

Les sauts se font impérativement à 1500 mètres et aucun autre exercice que le PSV n'est autorisé.

Formation théorique : principes de base en pédagogie, schéma de progression en PSV, briefing et débriefing vidéo, mécanique de vol (aérodynamique), actions de pilotage, règles de sécurité et accidentologie, matériel spécifique, règlement de la discipline en compétition.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, observation et analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts (de l'ouverture au posé).

Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à prendre en compte le niveau, l'expérience, la marge de progression et l'objectif de ses élèves ainsi que les caractéristiques de leurs voilures (modèle, charge alaire, etc.) afin de les orienter vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité.

Il doit être capable de débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité et de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si ses connaissances sur les techniques de pilotage s'avèrent insuffisantes pour faire progresser les élèves.

INITIATEUR WING SUIT

Conditions d'accès

Brevets B2 ou Bi4, WS niveau 2 et C.

700 sauts dont 300 sauts en wing suit.

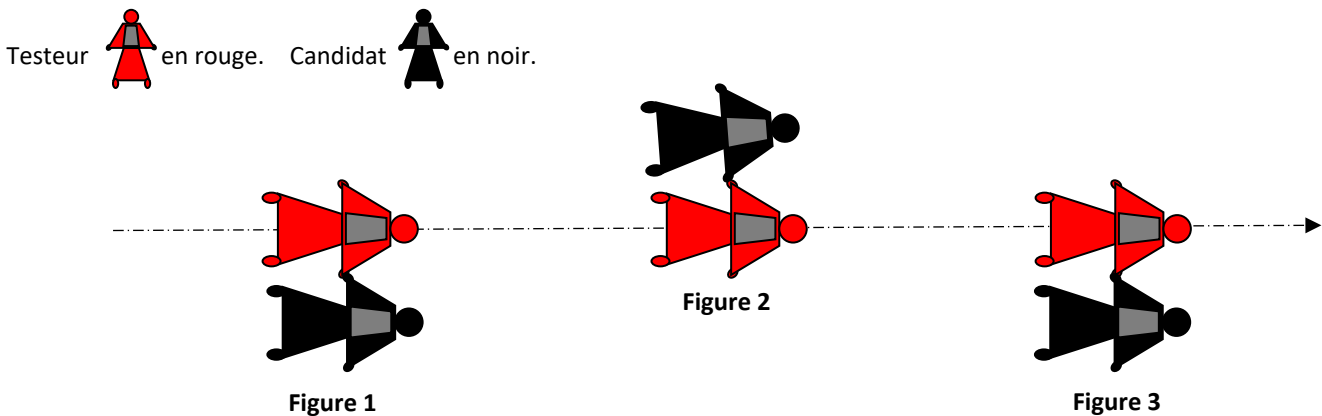
Test d'entrée en formation

Deux sauts de vol en wing suit à deux (un candidat avec un testeur). Départ 3500 mètres minimum.

Le candidat est responsable du choix de sa combinaison et de la séparation.

1^{er} saut :

- 1) Sortie libre groupée.
- 2) Le testeur prend un axe de vol.
- 3) Le candidat apponte (simple contact) à droite du testeur (figure 1).
- 4) Le candidat apponte (simple contact) à gauche du testeur en passant par au-dessus (figure 2).
- 5) Le candidat apponte (simple contact) à droite du testeur en passant par au-dessous (figure 3).



Le candidat sera évalué sur la réalisation des trois points, sur la qualité du vol et des trajectoires.

2^{ème} saut :

- 1) Sortie libre groupée.
- 2) Le testeur simule le vol d'un élève débutant (avec trajectoires et taux de chute aléatoires). Le candidat doit voler à proximité du testeur.

Fautes éliminatoires : toutes fautes ou comportement mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger (en chute et sous voile).

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Formation

Stage programmé d'une semaine. Il se déroule en présence d'élèves préparant le brevet WS.

Formation théorique : rôle de l'initiateur WS, aspects pédagogiques, programme du brevet wing suit, aspects liés à la sécurité.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à orienter les pratiquants vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité.

Il doit être capable de les débriefier sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.

INITIATEUR VOILURE HYBRIDE

Conditions d'accès

Brevets VH et C.

100 sauts en voile hybride **ou** 30 sauts en voile hybride si le candidat est titulaire du brevet B de parapente délivré par la FFP ou du brevet de pilote de parapente délivré par la FFVL.

Être autorisé à pratiquer la prise de vue (suivi vidéo).

Test d'entrée en formation

1 saut avec une voile hybride accompagné d'un testeur.

Départ 2000 mètres minimum. Ouverture dès la sortie.

Programme du saut

- 1) Sortie stable face moteur et ouverture.
- 2) Réalisation d'un tour « dynamique » (360°) avec arrêt de la rotation sur un cap identique au cap d'entrée et maîtrise des balancements sur les trois axes.
- 3) Réalisation d'un tour « dynamique » (360°) dans le sens opposé au tour précédent avec arrêt de la rotation sur un cap identique au cap d'entrée et maîtrise des balancements sur les trois axes.
- 4) Réalisation de deux décrochages aux commandes avec maîtrise de la sortie de décrochage (maîtrise du cap et des balancements sur les trois axes).
- 5) Après avoir créé une oreille asymétrique (sur un seul côté de la voile), réalisation de 2 tours dans le même sens suivis d'un arrêt de la rotation et d'une remise à plat maîtrisée (maîtrise du cap et des balancements sur les trois axes).
- 6) Réalisation d'un vol de proximité avec le testeur (vol rectiligne parallèle au testeur durant environ 20 secondes à une distance comprise entre 5 et 10 mètres).
- 7) Réalisation d'un circuit d'atterrissage en U (PTU) et atterrissage « modèle » dans une zone déterminée (50 m x 50 m).
- 8) Lors d'un entretien, le candidat devra démontrer sa capacité à analyser les conditions de saut (avant et après).

Le candidat dispose de deux tentatives pour réussir le saut test.

Fautes éliminatoires : toutes fautes ou comportement mettant le candidat, le testeur ou un tiers en danger

Le test est accordé sur décision d'un jury désigné par la FFP.

Formation

Stage programmé de 5 jours minimum. Il se déroule en présence d'élèves préparant le brevet VH.

Formation théorique : rôle de l'initiateur VH, pédagogie, programme du Brevet VH, sécurité, matériel, aérologie, météorologie, aérodynamique, mécanique de vol, stratégies de vol, situations d'urgence, règlementation, physiologie.

Formation pratique : prise en charge d'élèves, analyse de sauts, briefings et débriefings de sauts.

Évaluation

Le candidat doit démontrer sa capacité à prendre en compte le niveau, l'expérience, la marge de progression et l'objectif de ses élèves ainsi que les caractéristiques de leurs voilures (modèle, charge allaire, etc.) afin de les orienter vers des exercices techniques et pédagogiques adaptés tout en privilégiant la sécurité.

Il doit être capable :

- ✗ d'effectuer un suivi vidéo sous voile ;
- ✗ de débriefer sur un support vidéo et d'apporter un éclairage pertinent ;
- ✗ d'utiliser une radio pour l'aide au pilotage et à la navigation.

À tout moment, le formateur peut décider d'interrompre la participation d'un stagiaire pour des raisons de sécurité, de comportement inadapté dans son rôle d'initiateur ou si sa technique ou ses connaissances sur les techniques de vol sont insuffisantes.